

lors courrier

Tokyo, le 13 juillet 1970 1

653.0. - JR/cm

A la Division
des Organisations Internationales
du Département politique fédéral

3003 B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous vous souviendrez que nous avons échangé les 22 et 23 décembre 1969 des informations concernant l'intention de la Commission de l'énergie atomique japonaise d'inviter un haut fonctionnaire suisse en vue de discuter des programmes nucléaires et de questions générales s'y rapportant. Cette invitation, qui apparaissait alors imminente, a dû être remise pour des raisons budgétaires et en vertu du fait qu'il n'existait pas d'urgence réelle.

Mon collaborateur scientifique vient d'apprendre maintenant de M. Yoshio KAWASHIMA du Bureau japonais de l'énergie atomique (qui connaît bien le professeur Hochstrasser) que cette invitation allait incessamment être remise à nos autorités par l'entremise de l'Ambassade du Japon à Berne.

L'idée de la Commission aussi bien que du Bureau de l'énergie atomique japonais est de faire un tour d'horizon des questions relatives aux programmes nationaux respectifs de recherche et surtout de développement, ainsi qu'à celles des safeguards et contrôles et, pensons-nous, de sonder ainsi la position de la Suisse quant à des possibilités de coopération future.

Je tiens à relever que les efforts du Japon en énergie atomique, de fortement dépendants qu'ils étaient jusqu'ici de la simple importation de technologies étrangères, se dirigent nettement vers une collaboration active avec tout pays qui puisse contrebalancer la suprématie américaine dans ce secteur. La Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et la France en particulier ont reconnu cette opportunité et elles intensifient les échanges qui existent déjà par l'envoi de nombreuses missions aussi bien gouvernementales que privées.

./.



- 2 -

Vous savez qu'un groupe de l'Association suisse de l'énergie atomique est actuellement de passage au Japon. La réaction des cercles japonais, le Forum atomique en premier lieu mais également les autorités gouvernementales accordent visiblement de l'intérêt à cette visite tout en comprenant qu'elle a un caractère strictement privé.

Il semble évident qu'il serait désirable de répondre favorablement à l'invitation du Gouvernement japonais, étant donné les circonstances évoquées plus haut. Sans entrer en matière dans les sujets tout à fait concrets, nos autorités pourraient ainsi montrer que la Suisse n'est pas, à priori, insensible à ce premier pas, ni à l'idée d'une coopération ultérieure éventuelle, qu'elle ait finalement lieu au niveau gouvernemental ou directement entre entreprises. La Commission de l'énergie atomique estime qu'une telle visite pourrait idéalement avoir lieu cet automne.

J'ajoute pour finir que mon collaborateur scientifique a rendu M. Kawashima, ainsi que deux des huit commissaires de l'énergie atomique, attentifs au fait que les responsabilités dans ce domaine incombent depuis l'année dernière en Suisse à deux instances séparées, et il a émis l'idée que le choix de la personne soit laissé à nos autorités.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

sig. Cramer